

# **RAPPORT D'ACTIVITE**

## **2015-2016**



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA RIVE GAUCHE DU DRAC**  
**28 rue de la Liberté 38600 FONTAINE**





Dans le cadre de la transparence et la démocratisation de l'activité des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, le SIVOM doit rendre compte de son activité annuelle pour l'ensemble des compétences dont il a la charge, auprès de son assemblée délibérante et des collectivités adhérentes.

Ce rapport retrace donc les réalisations, les projets en cours et toutes les informations concernant les activités du SIRD pour chacune de ses compétences pour les années 2015 et 2016.

Après la loi MAPTAM (Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles) promulguée en janvier 2014, la loi NOTRe portant Nouvelle organisation Territoriale de la République, est venue en août 2015 reconfigurer entre autres, le paysage de l'intercommunalité. C'est ainsi que GRENOBLE-ALPES METROPOLE fait partie depuis le 1er janvier 2015 des 14 agglomérations françaises dotées du statut « Métropole ».

La réorganisation territoriale concerne près des deux tiers des collectivités (65%) et la quasi-totalité des EPCI (91 %). C'est donc naturellement que les élus du SIRD ont, ces deux dernières années, participé activement aux réflexions de la METROPOLE sur les transferts de compétences.

Le SIRD constitue un bassin de vie cohérent où il est essentiel que les équipes municipales travaillent en commun, de façon organisée, dans un esprit de cohérence territoriale et de proximité. C'est dans cet esprit que les élus du SIRD ont demandé à la METROPOLE le report de la prise de décision concernant le transfert de la compétence Insertion-Emploi.

Je peux vous assurer que je veillerai à ce que l'on prenne le temps nécessaire pour construire un véritable projet partagé, dans le respect de chacun, au service de nos habitants.

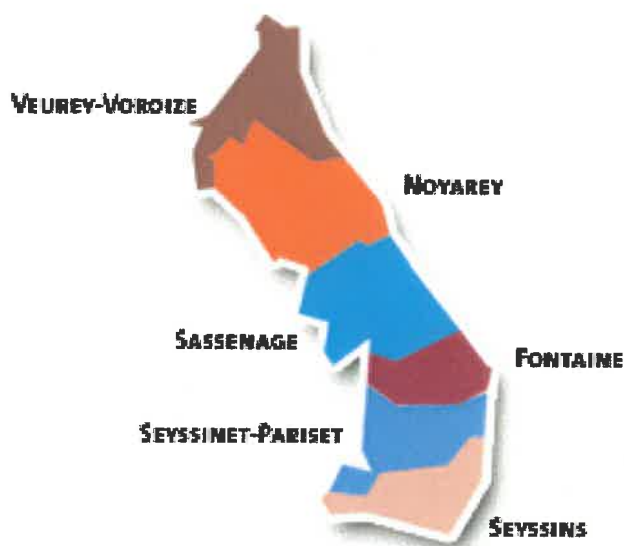
Le Président du SIRD

Guy JULLIEN



# SOMMAIRE

EDITO du Président	3
TERRITOIRES ET COMPETENCES	5
ORGANISATION	6
Les instances décisionnelles	6
Les élus	6
Les commissions	9
PATRIMOINE	10
REALISATIONS 2015-2016	12
Etablissements sportifs	12
Groupement de commandes	16
Insertion Emploi	17
PREVENTION	24
BILAN SOCIAL	28
Les chiffres clés	28
La Formation	29
Equité - Responsabilité	30
Santé et sécurité au travail	31
DONNES FINANCIERES	32
REPARTITION DU FINANCEMENT	32
Les contributions fiscalisées	33
L'encours de la dette	34
PERSPECTIVES	35



**6 communes**

**57 593 Habitants**

**Densité de la population: 847 hab/km<sup>2</sup>**

**4 compétences**

**24 délégués élus**

**19 agents**

**Budget 2015 : 5 777 K €**

**Budget 2016 : 5 028 K €**

## Concertation et réflexion sur les projets et équipements de la rive gauche du Drac

Projets de territoire: groupement de commandes, piscine intercommunale, schéma directeur intercommunal des sports...

## Construction et maintenance des équipements sportifs

Réhabilitation d'une partie du gymnase Jules Vallès (vestiaires)

Reconstruction du gymnase Georges Nominé

Travaux de maintenance sur les équipements

## Insertion et Emploi

Accompagnement à la recherche d'emploi

Relations économiques, développement local, partenariat

Orientation, formation

## Prévention

Médiation sociale de nuit

Prévention des conduites à risques

Aide et soutien aux victimes

## LES INSTANCES DECISIONNELLES

Le SIRD est administré par un **conseil syndical** composé de 24 membres répartis de la manière suivante :

\*1 Président      \*5 Vice-présidents délégués      \*18 conseillers syndicaux

Chaque commune dispose de 4 représentants avec voie délibérative. Les délégués sont élus par le Conseil Municipal de chaque commune adhérente.

Aucune strate démographique ne vient corriger les règles de représentation.

Le **bureau syndical** est élu par le conseil syndical sur la base d'un représentant par commune. Il est composé du Président et des 5 Vice-présidents délégués.

## LES ELUS



**Denis ROUX**  
Président du SIRD depuis avril 2017  
Maire de Noyarey

**Marcel REPELLIN**

Vice-président délégué à la  
Construction et la maintenance  
des équipements sportifs  
Maire de Seyssinet-Pariset

**Jean-Paul TROVERO**  
Vice-président délégué à  
l'Emploi et à l'Insertion  
Maire de Fontaine

**Guy JULLIEN** Vice-président dé-  
légué au développement de l'  
Intercommunalité, prospective et  
mission Métropole  
Maire de Veurey-Voroize  
Président jusqu'en Avril 2017



**Daniel D'OLIVIER QUINTAS**  
Vice-président délégué à la  
Prévention  
Adjoint à Sassenage

**Gilbert SALLET**  
Vice-président délégué  
à la mutualisation des moyens et  
des services  
Conseiller municipal à Seyssins





## LES ELUS suite

### Les conseillers syndicaux de Seyssins



**Emmanuel COURRAUD**  
Commission Sport



**Natacha VIEU**  
Commission Insertion Emploi



**Josiane DE REGGI**  
Commission Prévention

### Les conseillers syndicaux de Seyssinet-Pariset



**Robert OCCHINO**  
Commission Sport



**Gérard DINI**  
Commission Insertion Emploi



**Christine LANCELON-PIN**  
Commission Prévention

### Les conseillers syndicaux de Fontaine



**Marilyn MASTROMAURO**  
Commission Sport



**Khadra GAILLARD**  
Commission Insertion Emploi



**René DI BENEDETTO**  
Commission Prévention

## LES ELUS suite .....

### Les conseillers syndicaux de Sassenage



**Marie-Frédérique DI RAFFAELE**  
Commission Sport



**Nathalie BRITES**  
Commission Insertion Emploi



**Christian COIGNÉ**  
Commission Prévention

### Les conseillers syndicaux de Noyarey



**Aldo CARBONARI**  
Commission Sport



**Didier CUSTOT**  
Commission Insertion Emploi



**Jean-Marie CAMACHO**  
Commission Prévention

### Les conseillers syndicaux de Veurey-Voroize



**Pascale RIGALT**  
Commission Sport



**Philippe MONIER**  
Commission Insertion Emploi



**Jacqueline TESSAIRE**  
Commission Prévention



# ORGANISATION

## LES COMMISSIONS

Elles sont au nombre de trois.

Les commissions examinent les affaires qui leur sont soumises, émettent de simples avis ou formulent des propositions. Elles statuent à la majorité des membres présents mais n'ont aucun pouvoir de décision. Les travaux des commissions sont rapportés au comité syndical.

<b>COMMISSIONS</b>	<b>VICE-PRESIDENT DELEGUE</b>	<b>CONSEILLERS SYNDICAUX MEMBRES DE LA COMMISSION</b>	<b>AUTRES MEMBRES</b>
<b>EQUIPEMENTS SPORTIFS</b>	Marcel REPELLIN	Emmanuel COURRAUD Robert OCCHINO Marilyn MASTROMAURO Marie-Frédérique DI RAFFAELE Aldo CARBONARI Pascale RIGAULT	Direction du SIRD ; Agent référent du service ; Directeurs du service des sports des communes du SIRD ; Autres membres (associations sportives, maître d'œuvre... selon ordre du jour).
<b>INSERTION EMPLOI</b>	Jean-Paul TROVERO	Natacha VIEU Gérard DINI Khadra GAILLARD Nathalie BRITES Didier CUSTOT Philippe MONIER	Direction du SIRD ; Agent référent du service ; Partenaires (METRO, Département, Pôle Emploi, Mission Locale ... selon ordre du jour).
<b>PREVENTION</b>	Daniel D'OLIVIER-QUINTAS	Josiane DE REGGI Christine LANCELON-PIN René DI BENEDETTO Christian COIGNE Jean-Marie CAMACHO Jacqueline TESSAIRE	Direction du SIRD ; Agent référent du service Autres membres selon ordre du jour

Le patrimoine du SIRD est constitué de 6 gymnases répartis sur 4 communes et de bureaux situés sur la commune de Fontaine.



**Sur la commune de Seyssins: Centre sportif Yves Brouzet.**

Construction initiale : 1980

Construction d'une annexe (salle de réunion, bureaux associatifs) : 1998

Agrandissement: 2009



**Sur la commune de Seyssinet-Pariset:**

**1- Complexe sportif Aristide Bergès:**

1974 : Construction initiale de la salle Belledonne

1985 : Agrandissement: construction des salles Oisans, Moucherotte et Chartreuse

2001 : Second agrandissement: construction de la salle Vercors, salle de réunion, bureaux associatifs, hall d'accueil traversant avec deux entrées (côté Seyssinet-Pariset et côté Fontaine)

2009 : Réhabilitation de la salle Belledonne et agrandissement: construction de la salle de musculation, d'un club house et d'un bureau associatif

Superficie totale du complexe sportif: 5 273 m<sup>2</sup>



**2- Gymnase Georges Nominé**

Construction initiale : 1984

Agrandissement en 1999 avec la construction d'une salle de réunions et de rangements

Reconstruction programmée dans le PPI 2014-2020: conception 2015 à 2017, travaux 2017-2018



## Sur la commune de Fontaine :

### 1- Gymnase Jules Vallès :

Construction initiale : 1978

Restructuration de la partie Douches-Vestiaires avec mise aux normes d'accessibilité programmée dans le PPI 2014-2020, conception 2015/2016 et travaux 2016/2017.



### 2- Gymnase Gérard Philipe :

Reconstruction en 2008



### 3- Bureaux du SIRD :

Achat par le SIRD d'une plateforme de bureaux de 815 m<sup>2</sup> dont 320 m<sup>2</sup> sont loués à la Mission Locale Isère Drac Vercors

Installation en juillet 2014



## Sur la commune de Sassenage : Gymnase Alexandre Fleming

Reconstruction en 2012, premier bâtiment BBC du SIRD





## ETABLISSEMENTS SPORTIFS

Le Plan Pluriannuel d'Investissement pour les années 2014-2020 a été défini.

Il concerne prioritairement :

- la réhabilitation d'une partie du gymnase Jules Vallès à Fontaine (partie vestiaires-douches) ;
- la reconstruction du gymnase Georges Nominé à Seyssinet-Pariset ;
- les travaux de maintenance sur les autres équipements: travaux d'accessibilité, de sécurité (mise aux normes), et liés au développement durable (économie d'énergie).



Construction : 1978



### GYMNASE JULES VALLES — 2015-2016

Réhabilitation et mise aux normes d'accessibilité des vestiaires et des douches

Réfection de la toiture-terrasse

Changement des portes extérieures et châssis vitrés

(Fin des travaux 1er trimestre 2017)



#### Dépenses 2015 : 6 956 € TTC

- Mise en place des acteurs : Maître d'œuvre, Contrôleur technique, Coordinateur SPS
- Diagnostic technique
- Avant Projet Sommaire

#### Dépenses 2016 : 167 151.86 € TTC

- Avant Projet Définitif
- Consultation des entreprises
- Diagnostic Amiante avant travaux
- Commencement des travaux
- Suivi des travaux par les différents acteurs



Subvention du Département pour les travaux :  
55 660 € versement en 2017 et 116 800 € versement en 2018

## ETABLISSEMENTS SPORTIFS

Construction : 1984

Dépenses 2015 :  
6 326 € TTC



Estimation PPI  
2 700 000 € HT travaux  
(hors déconstruction)

Dépenses 2016 :  
96 763 € TTC



### RECONSTRUCTION DU GYMNASSE GEORGES NOMINE

2015 => Mise en place du Maître d'œuvre (concours)

2016 => Mise en place des différents acteurs

- Maître d'œuvre (concours)
- Contrôleur technique
- Coordinateur SPS
- OPC

=> Phases APS - APD, Etudes de sols, Diagnostic amiante du gymnase existant en prévision de sa démolition.

(Les travaux de reconstruction du gymnase se dérouleront en 2017-2018)

**Travaux de reconstruction: 2017-2018**

Subvention du Département pour les travaux:

- 160 535 € versement en 2017 ou 2018
- 374 582 € versement en 2018-2019



## ETABLISSEMENTS SPORTIFS

### Maintenance des équipements sportifs :

- 150 000 € TTC en 2015
- 83 000 € TTC en 2016

### **Achats et Travaux liés au Développement Durable : 39 300 € TTC**

- Remplacement de radiants au gymnase G. Philippe
- Pose de film sur les vitres sud salle Vercors (A. Bergès)
- Réfection toiture salle Oisans (A. Bergès)
- Remplacement de châssis au RdC du centre sportif Y. Brouzet
- Achat d'un véhicule électrique

### **Travaux liés à l'accessibilité et à la sécurité : 90 300 € TTC**

- Fermeture de l'escalier Belledonne et prolongement des mains courantes (A. Bergès)
- Travaux de mise en conformité électrique + sur ascenseurs + sur buts sportifs au complexe sportif A. Bergès
- Reprise du réseau ECS (lutte contre la légionelle) (A. Bergès)
- Filet pare-ballon au gymnase Fleming
- Traitement des marches et contremarches des escaliers, zones d'éveil, barres de portes pour PMR sur plusieurs gymnases

En octobre 2015 l'Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) a été adopté par le conseil syndical

### **Travaux de réparations : 38 600 € TTC**

- Complexe sportif A. Bergès:
  - Pose d'OSB sur les murs de la salle de musculation
  - Réparation du bardage extérieur salle Belledonne + pose de bordures
  - Changement de vitres (vandalisme)
  - Changement de douches des vestiaires Chartreuse
  - Travaux sur le réseau d'eau potable
  - Réfection de l'alarme intrusion
  - Changement des portes des vestiaires zone 1985
- Réfection de l'alarme intrusion gymnase A. Fleming
- Centre sportif Y. Brouzet:
  - Pose d'un Rideau métallique sur porte RDC
  - Changement disconnecteur vanne RIA
- Réparation de fuites au gymnase G. Philippe

### **Matériel sportif et technique : 37 200 € TTC**

- Changement des cages de handball au gymnase G. Philippe
- Installation de tribunes télescopiques au centre sportif Y. Brouzet
- Prises d'escalades et cordes pour le complexe sportif A. Bergès
- Remplacement de protections murales + câbles pour sacs de boxe au Dojo Bergès
- Filets de handball pour le complexe sportif A. Bergès
- Aspirateur pour le complexe sportif A. Bergès

### **BUREAUX DU SIRD... 27 600 € TTC**

Achat de tables pour la terrasse — Achat d'un PC — Pose d'une grille métallique porte d'entrée — Signalétique intérieure — Installation d'un mur mobile salle de réunion — Câblage des vidéoprojecteurs — Travaux électrique dans la salle du personnel — Installation d'une ruche

## ETABLISSEMENTS SPORTIFS

**182 438 € en 2015 et 150 050 € en 2016 de dépenses de fonctionnement sur la compétence**

**144 859 € en 2015 et 332 259 € en 2016 d'investissement sur la compétence**

### ZOOM sur le COMPLEXE SPORTIF ARISTIDE BERGES



**Utilisation en journée par les lycées (Bergès, Prévert et Deschaux) :  
2 300 heures sur l'année scolaire 2015/2016, réparties sur les 6 salles du complexe**

**Utilisation par les associations sur l'année scolaire 2015-2016 :  
En soirée : 4 800 heures , réparties sur les 6 salles du complexe  
Le week-end : 1172 heures , réparties principalement sur les salles Vercors et Belledonne**

**27 associations utilisatrices  
Plus de 1 200 lycéens accueillis**

**4.5 ETP affectés au complexe (4 gardiens à temps plein + 1 responsable à mi-temps).  
Depuis mars 2016, changement de responsable: Sébastien VINCENT**



## REALISATIONS 2015-2016

### GROUPEMENTS DE COMMANDES...

#### En cours (2014-2018) avec les communes du SIRD :

- **Vérifications périodiques: gaz, électricité, SSI, ascenseurs, appareils de levage, aires de jeux, équipements sportifs, extincteurs, portes automatiques**

Coordonnateur du groupement : SIRD en partenariat avec la commune de Sassenage

#### Créés en 2015

- **Fourniture et acheminement de GAZ NATUREL** — durée de 26 mois (fin juin 2017)

Groupement de commande entre la commune de Seyssins et le SIRD

Coordonnateur du groupement : commune de Seyssins

Attributaire du 1er marché subséquent (14 mois — avril 2015 à juin 2016): GEG

Attributaire du second marché subséquent (12 mois — juillet 2016 à juin 2017): ENI

Pas de gain tangible entre 2015 et 2016

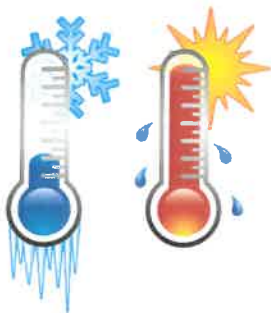
*Depuis le 1er juin 2017, le SIRD a conclu un contrat avec GEG pour une durée de 3 ans.*

- **Fourniture et acheminement d'ELECTRICITE pour les puissance souscrites supérieures à 36 KVA** — durée de 3 ans (fin 31/12/2018) :

Groupement de commande des communes de Champ sur Drac, Echirolles, Fontaine, Le Pont de Claix, St Martin d'Hères, Sassenage, Seyssins, Seyssinet-Pariset, les CCAS d'Echirolles, fontaine, St Martin d'Hères et Seyssinet-Pariset, le SIRD, le SILRLYSAG et la Commission syndicale des Moulins de Villancourt

Coordonnateur du groupement : commune de Saint Martin d'Hères

Attributaire du marché: EDF



## INSERTION EMPLOI

La MIPE Rive Gauche du Drac accueille et accompagne les demandeurs d'emploi de plus de 26 ans et répond également à toutes les personnes qui souhaitent opérer une réorientation professionnelle et/ou effectuer une formation.

Les objectifs principaux sont :

- répondre à la demande d'emploi et/ou de formation des personnes ;
- accompagner les entreprises dans leur projet de développement ;
- mener des actions diversifiées en direction des demandeurs d'emploi des communes du SIRD ;
- développer un partenariat avec les collectivités ;
- partenariat avec la Mission Locale, qui occupe les mêmes locaux, ce qui favorise un travail commun en direction des demandeur d'emploi de moins de 26 ans.

**01/01/2015**

**7 conseillers emploi**

**2 assistantes administratives**

**1 directrice: Francine TRAN CONG**

**11 personnes pour 9.4 ETP**

43% : c'est le renouvellement du nombre d'agents entre 2015 et 2016

**31/12/2016**

**7 conseillers emploi**

**2 assistantes administratives**

**1 coordinateur: Emmanuel SAEZ**

**10 personnes pour 9.1 ETP**

Chaque agent est porteur d'un projet individuel dans le cadre du développement de la MIPE :

- COMMUNICATION
- RELATIONS PARTENAIRES
- FORMATION
- LOGICIEL ABC VIESION
- CLAUSES SOCIALES
- INFOS METIERS
- ACTIONS INTERNES

### INSERTION EMPLOI

#### PERMANENCES

Retour des permanences sur les communes du SIRD en 2016

#### METROPOLISATION

Travail sur le possible transfert de la compétence Emploi commencé en 2015 et poursuivi tout au long de l'année 2016 : réunions de travail spécifiques, échanges lors des Comités Techniques Opérationnels avec la METRO, les directeurs/directrices des Maisons de l'emploi, les responsables du PLIE.

La MIPE est la deuxième structure (après Grenoble) en nombre de personnes accompagnées dans le cadre du PLIE et en nombre d'ETP de conseillers, référents PLIE.

#### PARTENARIAT

Création ou consolidation du lien avec les partenaires tout au long de l'année 2016, rencontres avec

- Responsables METRO du PLIE,
- Département (responsable du PDI-E et celui du territoire MIPE),
- Service Local des solidarités,
- Pôle Emploi,
- Mission locale,
- Employeurs IAE (Atelier SIIS, QUALIREC),
- Ensemble des services communaux qui ont accueillis les permanences (CCAS, DGS, Service Egalité des Chances)

#### ATELIERS PROPOSES AUX PERSONNES ACCOMPAGNEES :

- Aire de compétences
- Emploi libre service
- CV et lettre de motivation
- Jurys
- Préparation aux entretiens
- Collectif secrétariat
- Préparation physique



## INSERTION EMPLOI

Nombre de personnes accompagnées par les conseillers de la MIPE

	2016	2015
<b>Femmes</b>	364	348
<b>Hommes</b>	362	300
<b>Total</b>	<b>726</b>	<b>648</b>

Moyenne d'âge

<b>2016:</b>	<b>40,58 ans</b>
<b>2015:</b>	<b>38,28 ans</b>

Typologie du public dans la structure

Nombre de personnes	2016	dont	2015
<b>PLIE</b>	420	260	337
<b>MIPE (tout public)</b>	306		311
<b>TOTAL</b>	<b>726</b>		<b>648</b>

Bénéficiaires du  
RSA dans le PLIE :  
**61,90%**

Nombre de personnes accompagnées par ville

Année	Fontaine	Noyarey	Sassenage	Seyssinet	Seyssins	Veurey	Hors RG
<b>2016</b>	399	14	86	139	46	8	35
<b>2015</b>	374	12	90	99	35	7	31

## INSERTION EMPLOI

Année	Composition par âge					Total
	26-30	30-40	40-50	50-59	+ 60	
<b>2016</b>	135	244	206	139	12	726
<b>2015</b>	112	224	178	129	18	648

Composition par niveau						
Année	NR	VI Pas de formation	V et Vbis BEP/CAP	IV BAC	III BAC+2 à+5	Total
<b>2016</b>	43	164	326	79	114	726
<b>2015</b>	25	120	297	86	120	648

Mobilisation des personnes dans le parcours		
Participants aux actions internes	2015	2016
Aire de compétences	10	15
Emploi libre service	15	7
CV + lettre de motivation	15	7
Jurys	59	64
Préparation aux entretiens	10	10
Collectif secrétariat	8	2
Préparation physique		23
<b>Total</b>	<b>117</b>	<b>125</b>

## INSERTION EMPLOI

Orientation des publics au sein de la structure			
		2015	2016
<b>Département</b>	Orientations	100	131
	Accompagnements	76	84
<b>CLAS</b> Commission Locale d'Admission et de suivi. Orientation MIPE et Pôle Emploi	Orientations	56	96
	Accompagnements	46	83
<b>Mission locale</b>	Orientations	4	2
	Accompagnements	4	2
<b>Total des orientations</b>		<b>160</b>	<b>229</b>
<b>Total des nouvelles entrées (accompagnements)</b>		<b>126</b>	<b>169</b>
<b>Emploi</b>	<b>Etapes Emplois *</b>	<b>Personnes</b>	
		249	171
<b>Intérim</b>		57	
<b>CDI Temps partiel</b>		22	
<b>CDI Temps plein</b>		15	
<b>CDD temps plein &gt; 6 mois</b>		56	
<b>CDD Temps plein &lt; 6 mois</b>		100	
<b>Personnes en SIAE</b>		73	62
<b>Personnes en emploi</b>		<b>76,67%</b>	<b>55,48%</b>
<b>Formation qualifiante</b>		43	40
<b>Création d'activité</b>		21	21
<b>Formation socio professionnelles</b>		38	35

\* Etape emploi = toute situation de travail pour la personne

## INSERTION EMPLOI

**Organisation d'INFORMATIONS METIERS** dont l'objectif est de mieux faire connaître les métiers dans des domaines ciblés et d'aider les demandeurs d'emploi à se positionner ou pas sur ces métiers.

**30 juin 2016 sur les métiers d'aide à la personne** : 30 participants, 2 employeurs, 1 centre de formation, 1 témoignage.

**15 décembre 2016 sur les métiers de la sécurité** : 22 participants, Pôle Emploi, 1 entreprise, 1 centre de formation, 2 témoignages.

### Sur la rive gauche, la Mipe informe sur les métiers d'aide à la personne

La Maison intercommunale pour l'emploi de la Rive gauche du Drac (la Mipe) accompagne les demandeurs d'emploi de plus de 26 ans et répond également aux personnes désireuses d'opérer une requalification professionnelle ou d'effectuer une formation.

A la suite d'une forte demande, sur les métiers tournés vers l'aide à la personne, Dally Vignani et Chantal Cuzin, toutes deux conseillères emploi, des Plans locaux pour l'insertion et l'emploi (Plie) et des Revenus de solidarité active (RSA) auprès de cette antenne ont organisé il y a peu, une journée d'information sur ce sujet. Plusieurs organismes associatifs ou de formation étaient invités pour présenter

les dernières évolutions de ce secteur. En effet, l'aide à la personne est un domaine en plein développement, où les besoins inhérents à l'allongement de la vie et au maintien à domicile de plus en plus de personnes âgées, sont nombreux.

#### Un nouveau diplôme

Cette journée a donc permis à la vingtaine de demandeurs d'emplois présents, de recueillir de précieux éléments pour construire leur futur projet professionnel. Mais aussi, d'avoir une meilleure habitude sur les différents parcours possibles pour évoluer professionnellement dans ce secteur. De nombreux professionnels de formations existantes

désormais entre le métier d'aide-ménagère (sans diplôme), et celui d'aide-soignant par exemple.

L'un des objectifs affichés de cette animation était aussi de mettre directement en relation les demandeurs d'emploi et les employeurs présents : l'association Cassiopée, Emploi 38, et Travail et Partage.

Le volet formation était assuré par le Gréta, un établissement spécialisé dans la formation continue, qui lance dès la rentrée prochaine, un nouveau diplôme le DEAES (Diplôme d'accompagnement éducatif et social) destiné à professionnaliser les métiers d'aide à domicile ou Assistante de vie scolaire (AVS), très demandée également (lire ci-dessous).

Mathieu BELLON



La matinée d'information a permis à certaines personnes suivies par la Mipe de construire un projet professionnel.

### Les métiers de la sécurité s'affichent

La Maison intercommunale pour l'emploi (Mipe), installée au SiRD (syndicat intercommunal de la rive gauche du Drac) a organisé, mercredi 15 décembre, une information sur les métiers de la sécurité. Cette rencontre a permis de mettre en relation un employeur, Christian Bard, le directeur d'ATM group (Association des Techniciens de Maintenance Industrielle), avec 22 demandeurs d'emploi de formation professionnelle dans ce domaine.

La première formation permet de devenir agent de sécurité professionnelle et d'obtenir un diplôme de niveau 5, équivalent au CAP et donnant accès à une carrière professionnelle. La seconde, la formation de SSIAP (Service de Sécurité Incendie et assistance à personnes), est plus tournée vers la sécurité incendie.

#### Des formations menant à un emploi

Pour se diriger vers une formation d'agent de sécurité professionnelle, il est impératif d'avoir un contrat justificatif visé par un organisme de formation. Une attention particulière est portée par le Cmap (Commissariat aux métiers de la sécurité) pour accompagner ces formations.

« Sans certificat, vous ne pourrez pas entrer en formation », insiste Christian Bard hier. Faculté Benali, ancien agent de sécurité, occupait son temps libre au sein de l'entreprise. Il a rejoint la formation de SSIAP, il faut être détenteur du Brevet de secourisme mais ce brevet est utile dans la formation d'agent de sécurité, a-t-il précisé.

#### Des budgets de l'Etat pour financer ces formations

Marie Guignard, conseillère de Pôle Emploi Grenoble-Massif, a présenté ensuite les possibilités de financement de ces formations par Pôle Emploi. « Il faut tout d'abord avoir fait un stage en formation pour voir si le métier vous convient avant de présenter votre dossier de financement. Avec une promesse d'embauche, ce financement est presque garanti.

Vous conservez vos indemnités de chômage si vous en avez pendant votre formation et pouvez prétendre à une petite indemnité si vous n'en avez plus ou pas », explique la conseillère. Après avoir confirmé que l'Etat maintiendrait en 2017 des budgets pour financer ces formations.



Christian Bard, directeur d'ATM group qui emploie des salariés dans le secteur de la sécurité. A ses côtés, Sébastien Roux (SIRP) et Faculté Benali (Agent Formateur) qui ont suivi les deux formations de sécurité avant de devenir formateurs.

#### Ce qu'ils en pensent

##### Ahmed Chachou, une reconversion réussie

« Les témoignages de deux personnes ont permis de rendre la reconversion plus vivante et permis aux personnes présentes de poser pas mal de questions sur le métier. Ahmed Chachou, aujourd'hui agent de sécurité, a réussi sa reconversion. Marie et moi, nous avons accepté de partir tous les deux pour travailler, qui ont permis de signer un CDI ensuite. « Cela permet au patron de vous tester, il ne faut donc pas se décourager », a-t-il expliqué.



Ahmed, 39 ans est attiré par les métiers de la sécurité mais avec une reconversion réussie.

Ahmed Chachou, marié et père de trois enfants, a accepté de partir tous les deux pour travailler, qui ont permis de signer un CDI ensuite. « Cela permet au patron de vous tester, il ne faut donc pas se décourager », a-t-il expliqué.

##### Audrey, l'une des trois femmes présentes à cette information

« Les métiers de la sécurité sont souvent associés par des hommes, quelques femmes s'y inscrivent dans le secteur, où l'on voit de la qualification est appréciée. Audrey a travaillé dans le secteur de la sécurité, un domaine où le chômage n'est pas si fréquent. Cette formation dure 3 mois chez Avenir Formation. Elle se fait avec son propre chien qui doit être âgé de 18 mois au maximum de l'entrée en formation. Mais c'est une formation continue. 5000 euros que Pôle Emploi ne finance pas », a-t-elle expliqué.



## INSERTION EMPLOI

Participation au **FORUM DE L'EMPLOI** organisé par La METRO et PÔLE EMPLOI :

- accueil des participants au complexe sportif intercommunal Aristide Bergès ;
- 16 personnes ont été entraînées en interne (information collective et entretien individuel) ;
- 21 CV ont été envoyés pour le Forum et 19 personnes ont eu des entretiens avec des entreprises.

### Une semaine pour rencontrer des employeurs

La 13<sup>e</sup> édition de "1 semaine pour 1 emploi", une manifestation que Pôle emploi Auvergne Rhône-Alpes organisait, avec de nombreux partenaires dont l'État, la Région, la Métropole, a eu lieu cette semaine.

Si le bilan de cette année n'est pas encore tout à fait établi, on sait tout de même que, comme chaque année, l'événement a rassemblé près de 2 750 recruteurs dans 112 manifestations sur toute la région Auvergne Rhône-Alpes, avec quelque 73 000 candidats pour environ 17 000 postes à pourvoir.

C'est la deuxième année que la métropole grenobloise s'associe à cette semaine. Il y avait six forums autour de thématiques spécifiques dans l'agglomération grenobloise. Ainsi, à

Seyssinet-Pariset, vendredi toute la journée, le gymnase Aristide-Bergès a accueilli l'un d'eux sur le thème "services aux entreprises, sécurité et nettoyage".

#### L'occasion d'entrer en relation avec des recruteurs

Le matin, l'accueil était réservé aux demandeurs d'emploi inscrits et déjà suivis par un organisme, tel que Pôle emploi ou la mission locale. L'après-midi était ouvert à tous.

De nombreux services publics ou entreprises étaient présents. C'était l'occasion pour les demandeurs d'emploi d'entrer en quelques minutes en relation avec un ou des employeurs. Une situation somme toute plutôt rare et qu'il fallait saisir.



Guy Julien, conseiller délégué à l'artisanat, au commerce et aux petites et moyennes entreprises, est venu sur le forum ainsi que nombre d'autres élus.

### VISITES D'ENTREPRISES

Dans le cadre de la CCI, en 2016, chaque agent de la MIPE a visité une entreprise : Dauphiné Libéré, Télé Grenoble, Centre de Tri, Cordonnerie, L'Étincelle Ferronnerie, Créa Web, Fimoptim et EDV Conducteur

### CLAUSES EMPLOI

Mise en place des visites d'entreprises dans le cadre des clauses emploi : visites organisées en commun avec les conseillers de la Mission Locale.

Une vingtaine d'entreprises contactées

Projet individuelle d'une conseillère : coordonner les visites entreprises du territoire qui ont obtenu des marchés sur l'ensemble de l'agglomération.



## PREVENTION

Des actions sur les communes de la rive gauche du Drac, qui se déclinent au travers des 4 axes suivants :

- Présence sociale
- Prévention des conduites à risques et des consommations excessives
- Prévention des violences scolaires
- Prévention des violences intrafamiliales

La loi MAPTAM liée à la Métropolisation et à la réorganisation du territoire nous a contraint à modifier la mise en œuvre de la compétence entraînant une baisse de l'activité.

### PRESENCE SOCIALE

**Médiation de nuit : assurée par des médiateurs de l'AGIL depuis 2007, sur les communes de Seyssins, Seyssinet-Pariset et Fontaine.**

**Présence sur le terrain: 1048 heures en 2015 et 1013 heures en 2016.**

**Mardi, jeudi, vendredi et samedi: de 17 h à minuit**

**Mercredi de 14 h à 21 h.**

**Répartitions des interventions :**

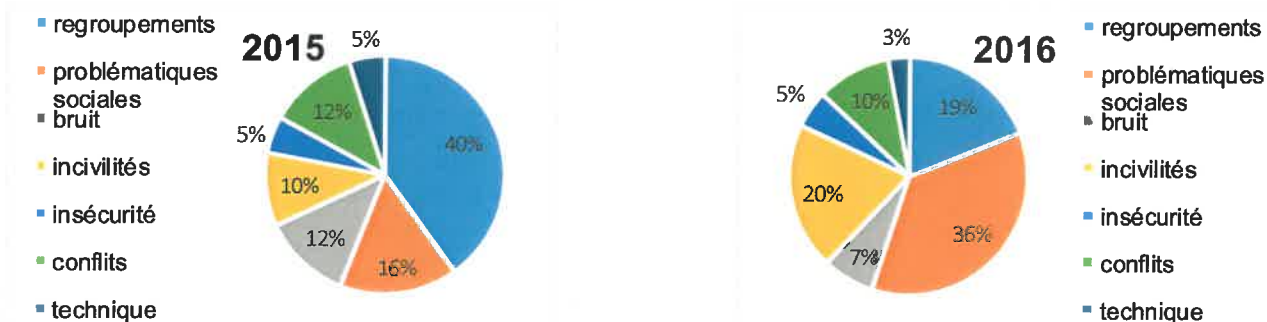
**FONTAINE : 67% (266 interventions en 2015, 393 en 2016)**

**SEYSSINET - PARISET : 21% (82 interventions en 2015, 125 en 2016)**

**SEYSSINS : 12% (48 interventions en 2015, 83 en 2016)**



**Typologie des interventions toutes communes confondues :**



### Présence éducative : mise en œuvre par l'APASE

**Sur les communes de Noyarey et Veurey-Voroize**

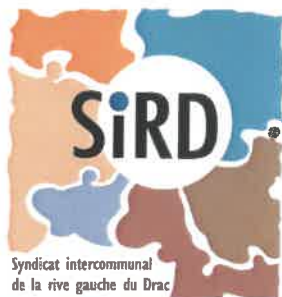
L'APASE met à disposition des outils éducatifs d'intervention, de conseil et d'assistance pour élaborer des réponses adaptées aux situations rencontrées et concourir à la production et la mise en perspective d'actions jeunesse dans les communes. Les interventions peuvent être individuelles ou collectives.

Temps de présence de l'éducateur spécialisé: 7h hebdomadaires pour Noyarey et 5h25 hebdomadaires pour Veurey-Voroize (heures annualisées).

Près de 40 jeunes sont en suivi sur les 2 communes, sur une ou plusieurs problématiques.

La tranche d'âge qui sollicite est vaste: de 10 à 21 ans environ, parfois plus.





# REALISATIONS 2015-2016

## PREVENTION

### PREVENTION DES CONDUITES A RISQUES ET DES CONSOMMATIONS EXCESSIVES

**L'année 2015** voit le bouleversement de bon nombre de paramètres dans la mise en œuvre de la compétence prévention dont celui du portage du projet de territoire qui concerne la prévention des conduites à risques.

Le SIRD n'est plus en mesure de porter la demande de financement auprès de la MILDECA (Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives), par contre il organise la demande de financement au bénéfice des établissements scolaires du second degré.

Globalement, le territoire a tout de même été doté de 8 700 € répartis sur 7 des 8 établissements scolaires.

Le Lycée Prévert de Fontaine, n'émargeant pas au financement de la MILDECA, travaille sur d'autres thématiques.

<p><b>Actions de prévention similaires à celles de 2014, proposées par le collège Dubois.</b></p> <p>4 heures par classes pour les élèves de 4ème et 1,5 heure avec les enseignants. Ce qui représente 12 élèves formés ainsi que 4 enseignants.</p>	<p><b>« Forum santé » au Lycée Bergès en mai 2015</b> axé sur la prévention: tabac, alcool, cannabis, sexualité, troubles alimentaires, pratiques sportives, usage des écrans et des jeux en réseau...</p> <p>Action s'appuyant sur les travaux menés dans le cadre de la journée de la forme.</p> <p>L'un des principaux objectifs du Forum est de mettre en lien jeunes et professionnels sur la question des conduites à risques ou des consommations excessives.</p> <p>L'ensemble des lycéens ont bénéficié de cette action.</p>
--	---

#### L'année 2016

<p><b>Participation à l'achat de matériel</b></p> <p>Les classes de 5ème du collège Jules Vallès ont travaillé sur les conduites à risques, sur le principe des compétences psychosociales et de la gestion des émotions: <i>relaxation, sophrologie...</i> dans le but de faciliter la concentration des élèves.</p>	<p><b>Un projet expérimental</b> est en construction à partir des financements MILDECA à l'échelle du département pour l'année 2016/2017.</p> <p>Le service prévention du SIRD participe au groupe de travail piloté par la Maison des Sciences de l'Homme-Alpes avec les CEMEA, l'IREPS et le Rectorat.</p> <p>Il s'agit de travailler sur les compétences relationnelles (capacité de refus, affirmation de soi), émotionnelles (régulation des émotions et du stress, autocontrôle) et cognitives (analyser l'influence sociale, prendre des décisions, savoir demander de l'aide, prendre conscience de soi et de ses ressources).</p>
<p><b>Projet au collège P. Dubois:</b> il continue, toutefois, c'est sur l'approche « compétences psychosociales » et « compétences de vie » que le projet sera traité sur l'année scolaire 2016/2017 auprès des jeunes et non sur l'approche « addiction » : la notion de « produit » sera abordée, essentiellement alcool, tabac et cannabis.</p>	<p>Les objectifs de ce travail sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'élaborer un programme clé en main à destination des établissements scolaires (collèges et lycées) ;</li> <li>- de former les équipes éducatives à la mise en œuvre du programme et à la prévention des conduites à risques par le développement des compétences psychosociales ;</li> <li>- de créer un observatoire des conduites à risques.</li> </ul>



# REALISATIONS 2015-2016

## PREVENTION

### ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES VICTIMES

Permanences de l'AIV (Aide et Information aux Victimes) sur la Brigade de Gendarmerie de Seyssinet-Pariset, à raison d'½ journée par semaine.

Dans le cadre du Point d'Accès aux Droits (PAD), la commune de Fontaine accueille également 2 permanences d'une ½ journée par semaine au bureau de police, ainsi qu'au service Prévention/Sécurité de la ville.

#### **Prévention des violences intrafamiliales.**

Mise en place d'un travail en réseau auprès des professionnels du territoire. A ce jour 62 professionnels font partie du réseau.

Le groupe de travail s'est réuni 3 fois + 3 journées de formation en 2016.

Deux objectifs :

- Construire une culture partagée sur le territoire en ce qui concerne la prévention des violences du partenaire intime.
- Former les partenaires concernés par l'accompagnement de ces personnes victimes.

Une formation à destination de ces professionnels a été organisée sur 3 journées ; 21 personnes étaient présentes. La participation financière du SIRD s'est élevée à 2 000 €.

Les travaux impliquent les associations Miléna/Solidarité Femmes ; Le Rialto, le Département (Service Local de Solidarité et Protection Maternelle Infantile), la Gendarmerie Nationale, la Police Nationale et les Polices Municipales, l'Education Nationale, la Prévention Spécialisée, les CCAS et bon nombre de travailleurs sociaux.

#### **Instances de coordination et de suivi**

- **Commission prévention du SIRD** : composée des élus à la prévention de la délinquance du SIRD.
- **2 groupes de veille prévention/ sécurité** : l'une sur les communes de Seyssinet-Pariset et Seyssins. La seconde sur les communes de Sassenage, Noyarey et Veurey-Voroize : composée des élus à la prévention du SIRD ainsi que de l'ensemble des professionnels intervenants : Gendarmerie, PM, Service jeunesse, éducation spécialisée, collèges, bailleurs sociaux...
- Les Comités de pilotages et techniques des actions.

1 coordinatrice affectée à la compétence: Magali ANDREU

Dépenses liées à la compétence: 95 846 € (2015) 108 566 (2016)

Contributions communales : 80 790 € (2015) Contributions communales : 81 802 € (2016)



# REALISATIONS 2015-2016

## PREVENTION

### PREVENTION DES VIOLENCES SCOLAIRES

#### **Médiation Scolaire sur l'année scolaire 2014-2015 au Collège A. Fleming pour la 4e année**

Objectifs : travailler sur la notion de gestion de non-violence des conflits entre élèves ainsi que la communication interindividuelle.

L'action a été renouvelée pour l'année scolaire 2014/2015. D'octobre à septembre tous les élèves de 6ème ont suivi une formation initiale de 3 heures.

Cette année devait être une année test. Le constat opéré en juin 2014 était que la dynamique de l'action s'étoilait et n'était plus portée par la communauté éducative. Le défi à relever consistait à remobiliser un groupe d'adultes qui allait relancer la dynamique. L'action s'est essoufflée jusqu'à disparaître puisqu'aucune médiation n'a été sollicitée durant cette année scolaire 2014/2015.

Pas de reconduction de l'action pour l'année 2015-2016.

#### **« Des bons usages d'internet et des réseaux sociaux » :**

Action menée au collège Pierre Dubois de Seyssinet-Pariset avec les classes de 5ème en 2014/2015 et 2015/2016.

Travaux sur : la notion de communication, la trace numérique, le cadre légal, la notion de réseau social et la protection des données personnelles... et du point de vue de la santé : les rythmes biologiques et l'usage tardif des écrans.

Organisation par le collège d'une soirée en direction des parents, un café pédagogique sur le thème « vos enfants et le NET ». 22 personnes étaient présentes, les familles avaient été conviées via les écoles primaires, le collège, la presse, la gazette.

L'action sera reconduite.

#### **Relations partenariales**

Les Brigades Territoriales de la Gendarmerie Nationale, de Sassenage et de Seyssinet-Pariset.

La Police Nationale

Les services de Police Municipales des 6 communes

Le groupe de travail Coordinateurs Préventions/Sécurité de la Métropole.

Le service Politique de la ville et cohésion sociale de la Métropole

Les établissements scolaires du second degré.

Le Service Communal d'Hygiène et de Santé de la ville de Fontaine

Le SLS

La PJJ

L'AIV

Les structures jeunesse des 6 communes (services jeunesse et PIJ)

La prévention spécialisée : L'APASE et le CODASE

AGIL, Présence médiation

Le service Prévention /Sécurité de la ville de Fontaine

Les CEMEA, l'IREPS, la MSH Alpes

GISME-Contact

L'association Mots à Maux

L'association des Noodles

L'Opac38, Pluralis, Actis,

Les CCAS des communes



### LES CHIFFRES CLES

Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2016
18 agents pour 16.9 ETP <sup>1</sup> 72.22 % de titulaires 22.22 % de non titulaires sur emplois permanents 5.56 % de non titulaires sur emplois non permanents	19 agents pour 17.6 ETP 73.68 % de titulaires 15.79 % de non titulaires sur emplois permanents 10.53 % de non titulaires sur emplois non permanents
16.67 % catégorie A (3 personnes / 3 ETP) 38.89 % catégorie B (7 personnes / 5.9 ETP) 44.44 % catégorie C (8 personnes / 8 ETP)	10.53 % catégorie A (2 personnes / 2 ETP) 36.84 % catégorie B (7 personnes / 6.1 ETP) 52.63 % catégorie C (10 personnes / 9.5 ETP)
Les femmes représentent 66.67 % de l'effectif, les hommes 33.33 %	Les femmes représentent 63.16 % de l'effectif, les hommes 36.84 %
<b>Mobilité:</b> 1 départ à la retraite au 31 mars (MIPE) 1 mutation au 1er novembre (DGS) 1 départ à la retraite au 31 décembre (directrice de la MIPE)	<b>Mobilité:</b> 1 mutation au 15 février 2016 avec remplacement à partir du 29 mars 2016 1 mise en disponibilité au 24 juillet 2016 avec remplacement à partir du 5 septembre 2016
<b>Suppression de poste:</b> 1 directeur MIPE au 1er octobre +1 attaché principal (DGS) au 1er novembre <b>Création de poste:</b> 1 Coordinateur MIPE au 1er octobre + 1 ingénieur territorial (DGS) au 1er novembre	<b>Suppression de poste :</b> <b>Création de poste:</b> 1 agent de maîtrise à mi-temps au 1er mars 2016 <b>Titularisation :</b> 1 conseiller emploi sur le garde d'adjoint administratif 2ème classe au 1er octobre 2016
<b>Accident du travail :</b> aucun	<b>Accident du travail :</b> aucun
<b>Prestations sociales:</b> Chèques déjeuner de valeur faciale 6.50 € (50% agent 50% SIRD), PDA : prise en charge par la collectivité 50% sur abonnements TAG, TER et TRANSISERE + carte 30 voyages à la demande (maxi 90 voyages/an) Noël : 50 €/enfant de moins de 15 ans + colis au personnel d'une valeur de 20 €/agent	<b>Prestations sociales:</b> Chèques déjeuner de valeur faciale 6.50 € (50% agent 50% SIRD), PDA : prise en charge par la collectivité 50% sur abonnements TAG, TER et TRANSISERE + carte 30 voyages à la demande (maxi 90 voyages/an) Noël : 50 €/enfant de moins de 15 ans + colis au personnel d'une valeur de 20 €/agent

<sup>1</sup> 20 agents pour 18.4 ETP jusqu'au 01/04/2015  
19 agents pour 17.9 ETP jusqu'au 01/11/2015



## LA FORMATION

### EVOLUTION et ADAPTABILITE: LA FORMATION, AXE MAJEUR

Depuis plus de 10 ans, le SIRD a fait de la formation un des axes principaux de sa politique de ressources humaines, afin de s'adapter et d'anticiper les évolutions du service public, mais aussi de maintenir les possibilités d'évolutions professionnelles dans un contexte de raréfaction des ressources.

En 2016 il a fallu aussi, faire face à la réorganisation des services.

	Nombre de jours de formations dispensées	Nombre de jours en moyenne par agent	% de jours par catégories	% d'agents ayant suivi au moins une formation dans l'année	VAE, bilan de compétences, ateliers mobilité, préparation aux concours
<b>2015</b>	117 au total 87 (hors formations obligatoires et atelier mobilité)	6.16 jours 4.58 jours	Catégorie A: 15.38% Catégorie B: 54.71% Catégorie C: 29.91%	89.50 %	Formation obligatoire d'intégration catégorie C pour 1 agent (5 jours) Formation dans le cadre d'un atelier mobilité pour 2 agents (25 jours)
<b>2016</b>	97.5 au total 74.5 (hors formations obligatoires et atelier mobilité)	5.13 jours 3.92 jours	Catégorie A: 15 % Catégorie B: 58 % Catégorie C: 27 %	94.74 %	Formation obligatoire d'intégration catégorie B pour 1 agent (3 jours) Formation dans le cadre d'un atelier mobilité et de prise de fonction au sein du CHSCT du Centre de Gestion pour 1 agent (20 jours)

Budget formation	CNFPT	Hors CNFPT	Total	Coût par agent/an
<b>2015</b>	680.00	9 910.00	10 590.00 €	557.37 €
<b>2016</b>	0	6 171.00	6 171.00 €	324.79 €

# EQUITE, RESPONSABILITE

## REGIME INDEMNITAIRE — PPCR

Le SIRD met en œuvre le principe d'égalité de traitement à situation identique en faisant le choix d'avoir un régime indemnitaire équitable basé sur le niveau de responsabilités de l'agent et non sur les grades. Par ailleurs, une partie de la rémunération est liée à l'évaluation professionnelle annuelle.

Le protocole PPCR—Parcours Professionnel Carrières et Rémunération— met en place de nouvelles règles d'avancement d'échelon et de grades. Sa mise en œuvre comprend plusieurs phases prenant effet selon les cadres d'emplois de 2016 à 2020 et portant notamment sur une revalorisation indiciaire des grilles des cadres d'emplois et un abattement, primes/points accompagnant la revalorisation indiciaire. En 2016, le PPCR a été mis en œuvre pour les agents de catégorie B, en janvier 2017, ce sera au tour des agents de catégories A et C.

## ENTRETIEN ANNUEL D'ÉVALUATION PROFESSIONNELLE

Le SIRD s'est engagé depuis 2003 dans une démarche d'évaluation professionnelle annuelle, par suppression de la notation, ces outils ont été reformalisés en 2012 puis en 2016.

## PROFILS DE POSTES

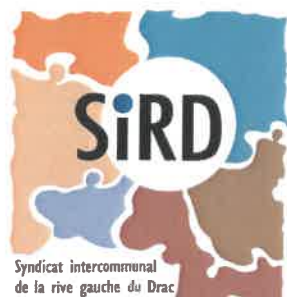
La responsabilité nécessite une implication de tout agent dans son travail et la capacité à prendre des initiatives dans son champ d'action. Un profil de poste précis permet aux agents d'avoir une vision claire de leur domaine d'intervention, de leur niveau de délégation, ainsi que des critères sur lesquels leur activité est évaluée.

## PARITE

19 agents : 12 femmes et 7 hommes  
Service « équipements sportifs » : 5 hommes.  
Service « insertion – emploi » : 8 femmes, 2 hommes  
Service « prévention » : 1 femme.  
Administration générale dont direction: 3 femmes

## ACCES A L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPEES

Le SIRD n'est pas soumis à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés. L'agent reconnu travailleur handicapé est parti à la retraite au 1er avril 2015.



## BILAN SOCIAL

# SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

La sécurité et la santé des agents, leurs conditions de travail sont des domaines prioritaires pour la collectivité.

2 agents sont « Assistants de Prévention », relais entre la collectivité et les agents. (*Ces deux personnes devront être remplacées en 2017 suite à leur départ de la collectivité*).

Leur travail se répartit sur 4 axes: Prévention, Sensibilisation, Analyse et Evaluation.

Leurs missions:

**Inform**er l'autorité territoriale des situations dangereuses et des difficultés rencontrées par des agents pour l'application des règles de sécurité

**Proposer** des actions susceptibles d'améliorer les méthodes et l'environnement de travail

Emettre des **observations** au regard des prescriptions **règlementaires**

**Inform**er les personnels des dispositions règlementaires

**Assurer** un recueil des questions relatives à la prévention des risques professionnels

Le Document Unique est mis à jour régulièrement

Un Registre Santé et Sécurité est mis à disposition des agents

Un livret d'accueil a été élaboré

## MEDECINE PROFESSIONNELLE

Depuis 2013, le Centre de Gestion de l'Isère assure pour le SIRD les prestations de médecine professionnelle.

Ceci permet de travailler de manière transversale avec les autres services du Centre de Gestion avec lesquels le SIRD a également conventionné: prévention des risques professionnels, assistante sociale, psychologue du travail.

Depuis 2015, une visite médicale est obligatoire tous les deux ans pour les agents n'ayant pas de tâches à risques. Pour les agents techniques, la visite a lieu tous les ans. Cette visite médicale est désormais assurée par l'infirmière et obligatoire tous les 2 ans.

Un gros retard dans les visites médicales a été pris ces deux dernières années, deux médecins du Centre de Gestion ayant consécutivement quittés leur poste.

## SST

Depuis 2006, la collectivité a proposé aux agents de se former pour obtenir le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail.

En 2016, 6 agents sont titulaires de ce certificat. Ils suivent une formation de mise à niveau annuelle d'une journée: théorie + pratique.

Cette journée de formation est dispensée par La Croix Rouge française dans les locaux du complexe sportif Aristide Bergès.

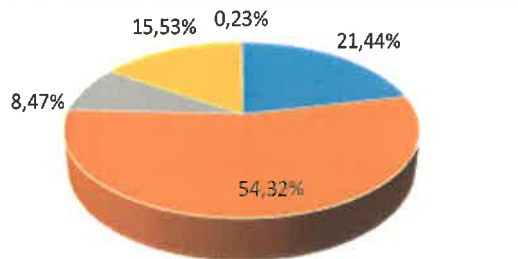


## REPARTITION DU FINANCEMENT

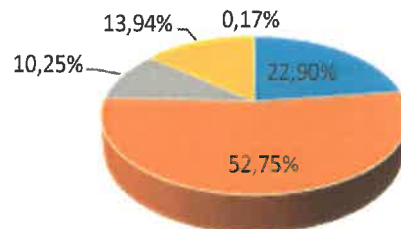
### FONCTIONNEMENT

#### Répartition par service des dépenses de fonctionnement 2015 2016

Concernant le personnel, l'année 2016 a été marquée par la restructuration des services suite aux départs de la DGS au 01/11/2015 et de la directrice de la MIPE au 31/12/2015.



- ADMINISTRATION GENERALE
- MIPE
- PREVENTION
- Complexe sportif BERGES

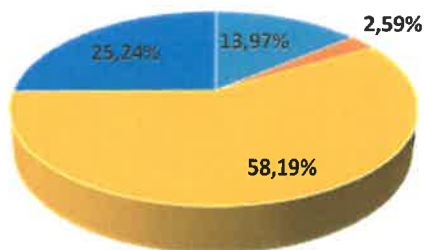


- ADMINISTRATION GENERALE
- MIPE
- PREVENTION
- AUTRES GYMNASES
- Complexe sportif BERGES

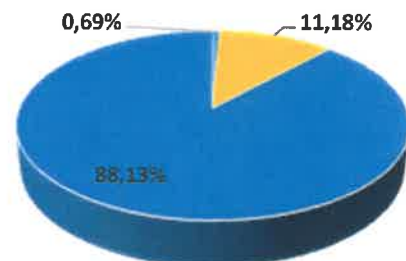
### INVESTISSEMENT

#### Répartition par service des dépenses d'investissement 2015 2016

La majorité des dépenses d'investissement réalisées en 2016 concernent le début de la réhabilitation du gymnase Valles à Fontaine à hauteur de 168 317 € TTC et les études pour la reconstruction du gymnase Nominé à hauteur de 96 762 € TTC.



- ADMINISTRATION GENERALE
- MIPE
- Complexe sportif BERGES
- AUTRES GYMNASES



- ADMINISTRATION GENERALE
- Complexe sportif BERGES
- AUTRES GYMNASES

# LES CONTRIBUTIONS FISCALISEES

La fiscalité du SIRD est basée sur des Contributions fiscalisées depuis 2009

87% des recettes proviennent de la fiscalité qui reste donc le seul levier de ressources.

Après 4 années de gel de pression fiscale (2010-2013), une évolution de 2% de la fiscalité avait été actée en 2014. En 2015, une évolution de 1.2% a également été actée ainsi qu'en 2016.

La maîtrise de la pression fiscale restant un objectif prioritaire, ceci implique un effort constant et permanent sur les dépenses de fonctionnement.

Le calcul de la fiscalité est effectué directement par les services fiscaux, à partir

- de la clé de répartition unique déterminée par le SIRD sur les critères suivants: 80% population et 20% revenu moyen par habitant,
- et du montant attendu pour chacune des communes. Le taux additionnel est calculé sur les 3 taxes ménages proportionnellement aux recettes que chacune de ces taxes procurerait à la commune, si l'on appliquait les taux de l'année précédente aux bases de l'année d'imposition.

Le syndicat ne dispose d'aucun pouvoir fiscal : pas de vote des taux, pas de pouvoir d'exonération.

**Le SIRD ne disposant pas de fiscalité propre, il ne perçoit pas la révision des bases locatives fixée par l'Etat et perçue par les communes.**

Une augmentation de 1.2 % en 2015

	Fontaine	Seyssinet-Pariset	Sassenage	Seyssins	Noyarey	Veurey-Voroize	TOTAL
<b>Clef de répartition</b>	38.36%	21.86%	19.95%	13.23%	4.05%	2.55%	100%
<b>Montant des contributions</b>	770 583.35	439 128.05	400 759.59	265 766.89	81 357.21	51 224.91	2 008 820.00

Puis de 1.2% également en 2016

	Fontaine	Seyssinet-Pariset	Sassenage	Seyssins	Noyarey	Veurey-Voroize	TOTAL
<b>Clef de répartition</b>	38.36%	21.86%	19.95%	13.23%	4.05%	2.55%	100%
<b>Montant des contributions</b>	779 830.35	444 397.59	405 568.70	268 956.09	82 333.50	51 839.61	2 032 925.84

## L'ENCOURS DE LA DETTE

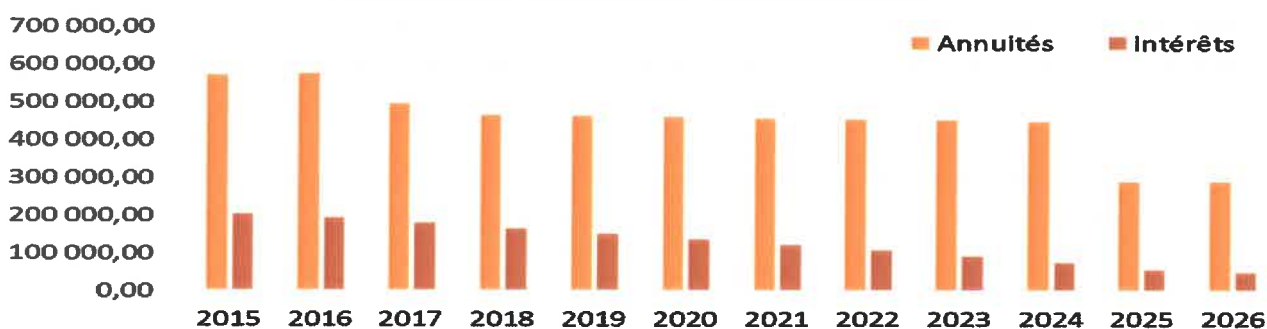
L'encours de la dette au **1er janvier 2016** est de 4 814 431 € et de 4 446 499 € au 31 décembre 2016. Depuis 2007, le SIRD a emprunté 4 350 000 €.

La répartition de l'encours de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 2016 est de 82% en taux fixe et 18% en taux variable.

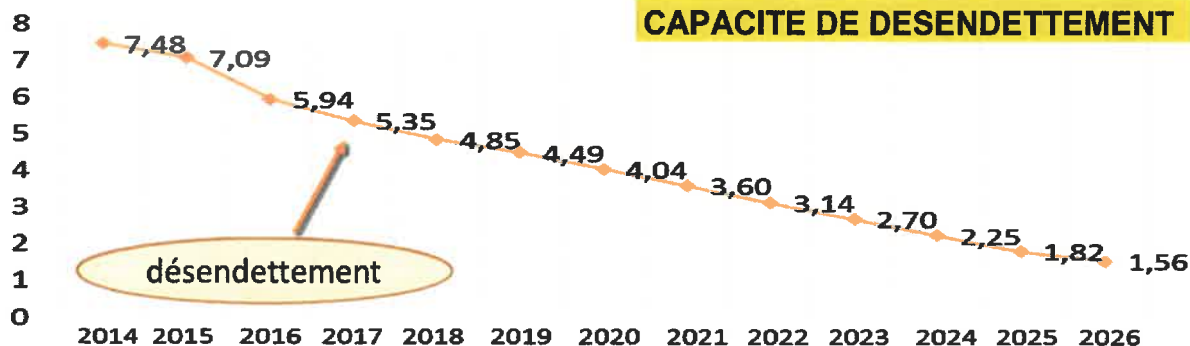
Aucun emprunt « toxique ».

Objet de l'emprunt	BERGES - VERCORS	BERGES - VERCORS	Anciens bureaux MIPE	BERGES - BELLEDONNE	FLEMING	FLEMING	Nouveaux bureaux SIRD/MIPE
Montant initial	915 000	2 439 000	350 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000	350 000
Taux	Fixe 15 ans	Fixe 25 ans	Fixe 20 ans	Fixe 20 ans	Variable 25 ans	Variable 25 ans	Fixe 20 ans
Fin de l'emprunt	Mars 2016	2024	Nov 2017	2028	2035	2036	2033

### PROFIL D'EXTINCTION DE LA DETTE



### CAPACITE DE DESENDETTEMENT



### **PROJET SIRD:**

La mise en œuvre du PPI 2014-2020 se poursuit avec notamment la reconstruction du gymnase Georges Nominé à Seyssinet-Pariset. Les travaux devraient se terminer au plus tôt à la rentrée scolaire 2018.



### **METROPOLE: Quel devenir pour le SIRD ?**

**La réflexion débutée en 2014 s'est poursuivie en 2015 et 2016.**

Le passage en Métropole permet à l'établissement public intercommunal d'exercer de nouvelles missions transférées des communes et venant renforcer celles qu'il exerce déjà.

Parmi les nouvelles compétences, figurent notamment les actions en faveur du développement économique, la création et l'entretien des voiries communales, la gestion de l'eau potable, la promotion touristique, l'urbanisme...

Le 3 novembre 2016, le conseil métropolitain a également délibéré sur le transfert de compétences en matière de sport et de culture. Les équipements sportifs du SIRD n'étant pas considérés d'intérêt métropolitain, ils ne sont pas concernés par ce transfert.

Les compétences Insertion-Emploi et Prévention ne sont pas transférées au 31 décembre 2016. Cependant, la discussion se poursuit entre les élus métropolitains et ceux du SIRD mais aussi avec le Préfet dans le cadre de la loi NOTRe.

Si la METROPOLE peut être une opportunité de développement pour le territoire et ses habitants, les élus du SIRD sont attachés à conserver un service de proximité et de qualité aux habitants de la rive gauche du Drac. C'est en ce sens qu'il souhaitent prendre le temps nécessaire aux transferts dans le respect des spécificités du territoire.